



Master Économie technologie territoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie technologie territoire. 2009, Université Paris-Sud. hceres-02040625

HAL Id: hceres-02040625

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040625>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université Paris 11-Paris-Sud

Demande n°S3100015922

Domaine : Droit Economie Gestion

Mention : Economie Technologie Territoire

Avis Aeres)

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Cette mention vise les métiers d'économistes et managers pour les entreprises et institutions publiques, en formant les étudiants à l'analyse et à la maîtrise de deux des grandes transformations de l'économie contemporaine : l'importance des chocs technologiques et la diversification des niveaux géographiques des activités économiques. Elle offre quatre spécialités professionnelles, l'une ouvrant aussi sur la recherche.

Des partenariats diversifiés et de qualité assurent une bonne insertion de cette formation dans le Sud de Paris et la région Ile de France.

Bien que limité pour les spécialités professionnelles, l'adossement à la recherche est effectif avec l'ADIS et le PESOR en interne, mais aussi en externe avec INA-PG, et des laboratoires d'Universités partenaires.

Le M1 assure un programme de formation large et ouvre sur des cours de sensibilisation aux différents M2 proposés qui, ceux-ci, fonctionnent ensuite de manière totalement disjointe.

Les équipes pédagogiques sont bien construites avec un bon équilibre entre universitaires et professionnels et un bon encadrement des étudiants.

L'attractivité est bonne et en croissance. L'insertion professionnelle semble de bon niveau à la lecture de l'enquête, qui reste cependant de couverture limitée.

Un effort vers une ouverture internationale plus forte pourrait être entrepris.

● Points forts :

- Master dont les thématiques sont bien ancrées dans les questionnements contemporains et qui ouvre à des débouchés professionnels et, pour l'une des spécialités, académiques de grande ampleur. Ceci se traduit par un recrutement soutenu et qui se diversifie sur le plan de l'origine géographique et disciplinaire en M2 et par l'insertion sur le marché du travail des diplômés.
- Partenariats solides avec les Universités et les grandes écoles et bonne insertion régionale.
- Bon équilibre entre aspects professionnalisants et formation par la recherche, dans la composition de l'équipe pédagogique comme dans les contenus.
- Importance donnée aux aspects méthodologiques, notamment en M1.

● Points faibles :

- Trop grand éclectisme des spécialités en M2, manque de tronc commun, trop de cloisonnements.
- Le télé-enseignement mis en place en partenariat avec Supélec ne semble pas très efficace (taux d'abandon élevé).

Avis par spécialité

Décentralisation Economie des Territoires (DET)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

Co habilitation avec INA-PG, Ecole du Paysage (Versailles), INRETS Lyon.

- Points forts :
 - Appui sur une collaboration significative entre deux établissements (Faculté Jean Monnet et INA-PG).
 - Effet de synergie entre les co-responsables de la spécialité, issus de ces deux établissements et impliqués dans des activités de recherche, d'enseignement et de consultance dans le champ territorial.
 - Qualité et compétence de l'équipe enseignante qui mêle de manière équilibrée enseignants-chercheurs et professionnels.
 - Croissance significative des effectifs et de la qualité qui s'accompagne d'une diversification géographique et disciplinaire du recrutement et témoigne de l'adéquation de cette spécialité à une demande effective de formation.
- Recommandation :
 - Il serait judicieux, compte tenu de l'environnement de la spécialité (adossement sur deux structures de recherche productives dans le champ concerné) et de la nature des enseignements dispensés, de permettre des passerelles vers un doctorat pour les étudiants les plus brillants et les plus motivés. De ce fait, une articulation avec l'école doctorale pourrait être étudiée, ainsi qu'une possible évolution de la spécialité vers un statut Recherche et Professionnel.

European Markets and Firms Strategies (Entreprises et marchés européens)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

- Points forts :
 - Passage à un enseignement en langue anglaise pour une formation qui se positionne par essence dans un contexte international.
 - Effectifs stables de niveau très satisfaisant.
 - Recentrage de la spécialité sur les compétences managériales essentielles dans ce domaine, ce qui en fait une formation originale et très peu présente dans l'Université française et en général dispensée en école de commerce.
 - Importance donnée dès le recrutement et tout au long du parcours au projet professionnel de l'étudiant ainsi qu'au stage et à son suivi.
- Points faibles :
 - Pas d'enseignement spécifique correspondant au parcours choisi par l'étudiant (les enseignements sont tous obligatoires, les différences se manifestent dans les travaux à réaliser).
 - Les volumes horaires des différents cours ne sont pas spécifiés dans le dossier.
- Recommandations :
 - Il conviendrait de mieux préciser et expliciter l'originalité de cette offre de formation à l'Université par rapport aux formations concurrentes dans les écoles de commerce, et de mieux valoriser l'adossement de la formation à deux équipes de recherche.
 - Enfin à l'avenir, le dossier devrait fournir toutes les informations nécessaires à l'évaluation des contenus, en particulier les volumes horaires des cours.



Ingénierie de l'Innovation, Valorisation de la Recherche et Transferts de Compétences (IIVRTC)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

Co-habilitation avec la Faculté de Pharmacie (Châtenay Malabry), la Faculté de médecine (Kremlin-Bicêtre), la Faculté des Sciences d'Orsay.

- Points forts :
 - Bon adossement sur un centre de recherche (ADIS).
 - Bonne insertion dans le contexte universitaire de proximité, qui ouvre de nombreuses opportunités et notamment des croisements utiles avec la dimension territoriale et les enseignants de la spécialité «Décentralisation Economie des Territoires».
 - Articulation avec les préoccupations de valorisation de la recherche dans le cadre de l'Université de Paris-Sud, et plus largement pertinence du profil des professionnels formés (interface recherche - industrie) au cœur des besoins contemporains.
 - Bon équilibre de l'équipe enseignante, entre enseignants-chercheurs et professionnels.
 - Evolution vers un renforcement des aspects professionnalisants (boîtes à outils du transfert).
 - Bonne insertion professionnelle des sortants.
- Point faible :
 - Part relativement importante d'abandons en cours d'année (près d'un quart).
- Recommandation :
 - Une amélioration de l'information préalable ou des procédures de recrutement devrait permettre à l'avenir, de réduire les taux d'abandons.

Industrie de Réseau et Economie Numérique (IREN)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

Co-habilitation avec les Universités de Paris X, Paris VI, l'Ecole Polytechnique, Supélec, Telecom Paristech.

- Points forts :
 - Formation construite à partir du regroupement de formations anciennement concurrentes et portées par des équipes d'excellence depuis longtemps engagées dans des coopérations et des initiatives communes de recherche.
 - Alliance entre Universités et grandes écoles pour offrir une formation de haut niveau qui n'a pas son équivalent en France.
 - Enseignement partiellement en anglais.
 - Fortes perspectives aussi bien en parcours recherche qu'en parcours professionnel.
- Point faible :
 - Multiplicité des séminaires d'application (très grand nombre d'heures d'enseignement à l'arrivée, qui ne peut être justifié que par un grand nombre d'étudiants inscrits).
- Recommandations :
 - Il serait nécessaire de mutualiser davantage les cours d'application en facilitant les croisements insuffisants en l'état et en attendant éventuellement une montée en puissance des inscriptions dans la spécialité. Par exemple un séminaire sur la propriété intellectuelle pourrait apparaître dans plusieurs parcours.
 - Un développement des enseignements en anglais peut aussi être suggéré.



Commentaire et recommandations

- Les formations proposées au sein de cette mention sont d'une très grande originalité, très bien ciblées et fortement ancrées sur les problématiques et les besoins contemporains.
- Le taux assez élevé d'abandons dans certaines spécialités doit conduire à une réflexion sur les causes. En ce sens, il serait utile par exemple de repenser la question du télé-enseignement sur la base d'une analyse fine des abandons.
- Il pourrait aussi être bénéfique de réfléchir aux croisements possibles entre spécialités, qui devraient pouvoir être mis en place sans bouleverser l'architecture d'ensemble mais au contraire en l'enrichissant. On peut ainsi facilement penser les croisements : territoire - Europe, territoire-innovation, innovation-industries de réseau.
- Enfin la dualité Recherche-Professionnelle pourrait être étendue à d'autres spécialités que la seule «Industrie de Réseau et Economie Numérique» et l'internationalisation encore renforcée.